

# LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS EVOLUE !

Soucieux de maintenir une bonne gestion des déchets et de maîtriser les coûts, en complément des déchetteries d'Avesnelles et de Solre-le-Château, la 3CA vous offre la possibilité de bénéficier d'une collecte de vos encombrants :

- ➔ à domicile sur rendez-vous une fois par an
- ➔ durant la période d'octobre 2024 à avril 2025

Volume maximum autorisé : 4 m<sup>3</sup>

## Comment s'inscrire ?

- ➔ **Par téléphone** au **03 27 68 68 60**
  - **le mardi** : de 9h00 à 12h00 – 13h30 à 17h30
  - **le jeudi matin** : 9h00 à 12h00
  - **le vendredi après-midi** : 13h30 à 17h00
- ➔ **Par formulaire** disponible à l'accueil et sur le site de la communauté de communes :
  - **43 rue Cambrésienne à Avesnes sur Helpe.**
  - [www.coeur-avesnois.fr](http://www.coeur-avesnois.fr)

## Comment retourner le formulaire ?

- ➔ **Par mail** à [gestion-dechets@coeur-avesnois.fr](mailto:gestion-dechets@coeur-avesnois.fr).
- ➔ **En le déposant à l'accueil de la communauté de communes.**

## Comment connaître la date de rendez-vous ?

Après inscription, le service environnement vous contactera pour vous proposer une date de passage chez vous et vous informer des modalités de collecte.



**Vos objets encombrants devront être déposés le jour du ramassage.**

*NB : La liste des déchets autorisés à la collecte figure sur le formulaire.*